



Circulaire n° 3670

Circulaire

aux administrations communales

Objet: Congé politique de l'année 2018 - demandes d'indemnisation - Rectificatif

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, je tiens à vous informer qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le formulaire d'indemnisation de ma circulaire n°2660 du 1^{er} février 2019. Il y a en effet lieu de lire dans ce formulaire pour les indépendants et personnes sans professions pour les mois d'août à décembre 2018 :

Relevé du nombre d'heures de congé politique à indemniser:

Mois	Indemnité mensuelle de référence en vigueur au 1 ^{er} du mois (1)	Indemnité horaire de référence (2) = (1) / 173	Indemnité horaire 200% (3) = (2) * 200%	Nombre d'heures à indemniser (4)	Indemnité totale (5) = (3) * (4)
Janvier	2 398,30	13,8630	27,7260		
Février	2 398,30	13,8630	27,7260		
Mars	2 398,30	13,8630	27,7260		
Avril	2 398,30	13,8630	27,7260		
Mai	2 398,30	13,8630	27,7260		
Juni	2 398,30	13,8630	27,7260		
Juillet	2 398,30	13,8630	27,7260		
Août	2 458,25	14,2095	28,4191		
Septembre	2 458,25	14,2095	28,4191		
Octobre	2 458,25	14,2095	28,4191		
Novembre	2 458,25	14,2095	28,4191		
Décembre	2 458,25	14,2095	28,4191		
Total					

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre la présente circulaire et le formulaire adapté à tous les membres du conseil communal actuellement en fonction et à tous ceux ayant exercé un mandat d'élue communal au cours de l'année 2018. Les demandes d'indemnisation introduites jusqu'à présent au ministère de l'Intérieur seront adaptées par les agents compétents et ne doivent pas être réintroduites.

Pour toutes informations, les fonctionnaires suivants de la Direction des finances communales du ministère de l'Intérieur sont à votre entière disposition :

Mme Clara Muller	tél. 247-84655	clara.muller@mi.etat.lu
M. Philippe Schram	tél. 247-84635	philippe.schram@mi.etat.lu
Mme Rachel Folschette	tél. 247-74621	rachel.folschette@mi.etat.lu

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding

- 1 annexe